

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.



Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg – 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

	Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Me			
34391	cibic@skvnet.be	CONFIDENTIEL		
J4551	d'inspection - Installation électrique domes	stique BT /	TBT exis	tante
карроги	22/1/20/1/61			
o de rapport :	23/1405/16/01	1	- 19	e -TA
	entrole dans le cadre d'une vente	6 chaiss	ce to	1/19
pe d'habitatio	on: I maison Mappartement I autres:	- parte 1	10.410	o Sell
amandelir'	P. L. L. C. STD STORTS THE STREET	/ / /	4177	
erconne sur ni	ace:code EAN de l'installation isite:pisse loul	ON :		7
de la vi	icito lue pisse loul 112 - 015			
dresse de la vi	1/ losten 14 pófére	nces client :	NO	
	Mas My Date d'émission : Males No My Référe mentaire : RGIE art. □ 271 ≥ 276 bis et dérogations	11000		
	276 bis et derogations	2/1 013 4 2/		
éférentiel proce	dure CID-asbi . The			
escription de	l'installation visitée :	ement · 34	> A	
ension d'utilisat	ion : A Protection générale du branch			aux : 67
3N400 V □3x2	30V 12x230V 11N400V Nombre de 1	coffrot 1	von VI	c.
ontrôles par e	examen visuel, tests et mesures :			
Ontroics par	Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
	Description		ordre	dérog.
	des eshámas à l'installation		X	
orrespondances	s des schémas à l'installation	X		
	électrique installé ection contre les contacts directs et fonctionnement des		X	
			1	The Later Later
	al I niombe I non Divilipable - a nouve		- 0	
			-	
a - Linuitá dos s	conneyions equipotentielles principales, secondants	X		
continuité du co	nducteur de protection jusqu'aux apparens	-		
M-Lárial álactria	ule five ou à poste fixe			X
			V	
	aircuite ranandent a la M. Ul Z////1501 & del garante	×		
Dácietanco d'ico	dement générale par rapport à la terre :	2		
		1	1 1/	CIP
Identification	des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipe	ment individue	i de l'agent	CIB
Manquements	/ Notes :			
ranquemen				
1.1.1.	15 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 8 0		
	INACII ON VIII			
Conclusion:	15 8 8 9			-> 66
□ I 'installation	électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le pr	o chai n contrôle	periodique	est a effect
dans le délai pr	reserit par la réglementation en vigueur.			
lans le délai pr	électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le preserit par la réglementation en vigueur.			

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente .

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur Pour CIB

Nom et visa du demandeur pour réception :



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-5 Liège

cibic@skynet.be

C I B T.V.A. BE 0406.671.312	
ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/1401/16/01	
☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du	
sectionneur de terre. ☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:	
□ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). ☑ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants: 	
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants: La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : du per porte	-
V Abre a de flore elactrique de l'estallatio	-
*Record's on me ment go ne role de l'installa et du coffret. * Kefialth'on et reconfitionmen	_
a tout les mochines de closse To & Abrem	4
L'Abrence de converche à sur colfret du coulo	4
Reg de chamses, & Keloik le made de for	
de cartains colles.	



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l. Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



2: 04 388 12 94 **3:** 0475/23 87 30

CIB

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-

CONFIDENTIEL

34392	T.V.A. BE 0406.671.312	cibic@skynet.be	CONFIDENTIEE		
Rapport	d'inspection - Insta	allation électrique domest	ique BT /	TB1 exis	tante
No de rapport :	23/1405/6/02				
Concerne: October Concerne : Oct	ontrôle dans le cadre d'une on : maison paparte la maison parte la maison par	ement autres:			
D 125 225	// /A // /Data d'amici	cion · /6/01/10/ Releicin	es cheffe		***************************************
Référentiel régler Référentiel procé	mentairé : RGIE art. 🔲 271 dure CIB-asbl : PRO-INS	276 bis et dérogations 2 2 -E-11			
Description de	<u>l'installation visitée :</u>				
Tension d'utilisat □3N400 V □3x2	ion :∕∕⁄⁄ 30V □2x230V∕∕∕⁄ 1N400V	Protection générale du branchen Nombre de tableaux :	ombre de cir	cuits termin	aux : 5
Contrôles par e	xamen visuel, tests et m	nesures :			
	Descriptio		En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances	s des schémas à l'installatio	on	+		
Etat du matériel	électrique installe		1	X	
Mesures de prote dispositifs à coul	rant differential residuel Da	ar leur propre bouton de test able a nouveau plombé		X	
Continuité des co	onnexions équipotentielles	principales, secondaires et de la	,		
continuité du co	nducteur de protection jusc	qu'aux appareils	X,		
Matériel électriq	ue fixe ou à poste fixe		1		1
Matériel électriq	ue mobile branché au mom	du 27/7/1981 & dérogations	1 2	X	1
Les sections des	lement générale par rappor	t à la terre : Λ.Δ., ΜΩ	X	· · · ·	
Décistance de di	ispersion de la prise de terr	e: Ω	X		
Identification Manquements	des appareils de mesure	: reprise dans le dossier équipeme			
1	PRACTION	J Voir HI	vex.	e	
Conclusion:		A 4			V 2004 9
dans le delai pro	escrit par la réglementation				
par le même or	ganisme après mise en con	me aux prescriptions du R.G.I.E. Ur formité au terme de 18 mois a	pres signatur	e de l'acte t	ac venter .
☐ Les résultats par le même	du contrôle ne permettent organisme en vue de com				est a executer
Nom et visa de l'i	inspecteur?	Nom et visa du demande	ur pour récepti	on:	

Pour CIB,

Domenico



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe Liège

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23 1405 16/52
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
sectionneur de terre. ☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de
manière efficace aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : euce peu houton
I the al plan steets for de l'installation.
L'Recondi honne ment et refisation du motivel à poste fixe. & Absence de pictograme de L'enité de de la Tension de service. A lhe la
pullitied de molities prous h'allows la l'a
anx 4 pass de mur de certaines picees.



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



Nº 34393

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-M cibic@skynet.be T.V.A. BE 0406.671.312

CONFIDENTIEL

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

	7			
N° de rapport : 23/1405/16/0	>3			
contrôle dans le cadre d'une	vente d'controle personne	THE		
Type d'habitation : ☐ maison ☐ apparte Demandeur : Call Till Glack Personne sur place :	ment autres:	766	10.	and'il
Type d habitation . I maison appear	Le de la Vecque	e 1to-	4100	SEXMEN
Demandeur:	code EAN de l'installation	:	2	
Personne sur place :	Color Part de l'Instantant	CON		
Personne sur place : Adresse de la visite :	Sell dear of All and and the	S	1 1 N	
Date de visite : // OC///Date d'émiss	sion: 1601 120/19 Referen	ces chem.		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-	276 bis et derogations	2/1 bis u 2/	0	
Description de l'installation visitée :		. //	^ ^	
Tansian d'utilisation · M	Protection générale du branche	ment: 74	A A	auv ·
□3N400 V □3x230V □2x230V ★ 1N400V	Protection générale du branche Nombre de tableaux :	nombre de cir	cuits terrini	dux.
Contrôles par examen visuel, tests et m	esures :			
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
Везенрия			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installatio	n		X	
Correspondances des scrientas à l'installate		X		
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts di	irects		X	
Mesures de protection contre les contacts in Mesures de protection contre les contacts in	directs et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel pa	r leur propre bouton de test			Laborate W
Note : différentiel 🗆 plombé 🖸 non plombe	able 🗆 à nouveau plombé	×		
- 1 1/6-14 0 raccordoment adedilal	des differenties	×		-
Continuité des connexions équipotentielles	principales, secondaires et de la			
continuité des connexions equipotentienes continuité du conducteur de protection jusq	u'aux appareils	X	-	
continuite du conducteur de protection jusq	a dan apparen	×		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au mom	ent du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M.	du 27/7/1981 & dérogations		X	
Résistance d'isolement générale par rappor	t à la terre :	2		
Résistance d'isolement generale par rappor	e: 7 C 0	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre	des le dessier équipem	ent individuel	de l'agent (CIB
Identification des appareils de mesure	: reprise dans le dossier equiperit	ent marviader	de ragene	
Manquements / Notes :				
INTLACTOR	I Clork AND	MARE	<i>y</i>	
	······			
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux	prescriptions du R.G.I.F. Le proc	hain contrôle	périodique	est à effectuer
L'installation electrique est conforme au	en vigueur			
dans le délai prescrit par la réglementation	en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conform	ne aux prescriptions du R.G.I.E. U	ne visite com	plémentaire	est à exécute
L'installation électrique n'est pas conform par le même organisme après mise en con	formité au terme de 18 mois a	après signatui	re de l'acte	de vente .
	démattre de conclusion. Un	evamen comp	lémentaire	est à exécuter
Les résultats du contrôle ne permettent	pas d'emettre de conclusion. Un	examen comp	icine italie	

Nom et visa de l'inspecteur

Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

par le même organisme en vue de compléter le dossier.



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe Liège

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/1405 16/03
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau géneral de terre aux
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
□ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : Selle de Bara
Albertice de plan élochique de l'installabor A Reconstition me ment et refination des malé riel à poste fixe. L'ela puntitielle de mobilier vous p'avors les accès aux;
de mobiliar nous p'avors en accos oux;
paris de mur de testaines pièces. I Abrence de Pichogramme de se cultir et de la tension de
SerVice